

Partie 1 Généralités

1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

- .1 Se conformer aux conditions contractuelles et aux prescriptions des sections de la division 1.

1.2 SECTIONS CONNEXES

- .1 Section 01 00 10 - Instructions générales.
- .2 Section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .3 Section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.
- .4 Section 07 84 00 - Protection coupe-feu.
- .5 Section 07 92 10 - Produits d'étanchéité des joints.
- .6 Section 09 22 16 - Ossatures métalliques non porteuses.

1.3 RÉFÉRENCES

- .1 American Society for Testing and Materials International, (ASTM)
 - .1 ASTM C36/C36M-01, Specification for Gypsum Wallboard.
 - .2 ASTM C442/C442M-04, Specification for Gypsum Backing Board, Gypsum Coreboard, and Gypsum Shaftliner Board.
 - .3 ASTM C475-02, Specification for Joint Compound and Joint Tape for Finishing Gypsum Board.
 - .4 ASTM C514-04, Specification for Nails for the Application of Gypsum Board.
 - .5 ASTM C630/C630M-01, Specification for Water-Resistant Gypsum Backing Board.
 - .6 ASTM C840-04a, Specification for Application and Finishing of Gypsum Board.
 - .7 ASTM C954-04, Specification for Steel Drill Screws for the Application of Gypsum Panel Products or Metal Plaster Bases to Steel Studs From 0.033 in. (0.84 mm) to 0.112 in. (2.84 mm) in Thickness.
 - .8 ASTM C1002-04, Specification for Steel Self-Piercing Tapping Screws for the Application of Gypsum Panel Products or Metal Plaster Bases to Wood Studs or Steel Studs.
 - .9 ASTM C1047-05, Specification for Accessories for Gypsum Wallboard and Gypsum Veneer Base.
 - .10 ASTM C1177-01, Specification for Glass Mat Gypsum Substrate for Use as Sheathing.
 - .11 ASTM C1178/C1178M-04e1, Specification for Glass Mat Water-Resistant Gypsum Backing Board.
- .2 Association of the Wall and Ceilings Industries International (AWEI)
- .3 Office général des normes du Canada (CGSB)

- .1 CAN/CGSB-51.34-M86 (C1988), Pare-vapeur en feuille de polyéthylène pour bâtiments.
- .2 CAN/CGSB-71.25-M88, Adhésif pour coller des panneaux préfabriqués à une ossature de bois et à des montants métalliques.
- .4 South Coast Air Quality Management District (SCAQMD), California State (SCAQMD)
 - .1 SCAQMD Rule 1168-05, Adhesives and Sealants Applications.

1.4 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter les matériaux sans altérer l'emballage, le conteneur ou le lot d'origine ni masquer la marque de commerce et la désignation utilisées par le fabricant.
- .2 Entreposer les matériaux à l'intérieur, au sec et bien de niveau sous une bâche. Les protéger des intempéries, des autres matériaux et des dommages pouvant leur être infligés pendant les travaux de construction et autres activités.
- .3 Manutentionner les plaques de plâtre de manière à ne pas endommager leurs surfaces ou leurs extrémités. Protéger également les pièces et les garnitures de métal de tout dommage ou toute torsion pouvant les détériorer.

1.5 CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- .1 Maintenir la température ambiante à au moins 10 degrés Celsius et à au plus 21 degrés Celsius pendant 48 heures avant et pendant la pose et le jointoiment des plaques de plâtre, et pendant au moins 48 heures après l'achèvement des joints.
- .2 Poser les plaques de plâtre et effectuer le jointoiment sur des surfaces sèches et non givrées.
- .3 Assurer une bonne ventilation dans les aires du bâtiment revêtues de plaques de plâtre afin d'évacuer l'humidité excessive qui pourrait empêcher le séchage du matériau de jointoiment immédiatement après son application.

1.6 ÉCHANTILLONS

- .1 Soumettre les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Soumettre deux échantillons de 300 mm de longueur de renforts d'angles et de moulures d'affleurement, de moulures-témoins et de bandes isolantes.

1.7 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Trier et recycler les déchets conformément à la section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.
- .2 Évacuer du chantier tous les matériaux d'emballage et les acheminer vers des installations de recyclage appropriées.
- .3 Récupérer et trier les emballages en papier, en plastique, en polystyrène, en carton ondulé et les déposer dans les bennes appropriées disposées sur place aux fins de recyclage, conformément au plan de gestion des déchets.

- .4 Acheminer le gypse et les matériaux inutilisés contenant du gypse vers une installation de recyclage approuvée par le Représentant du Ministère.
- .5 Acheminer les composants métalliques inutilisés vers une installation de recyclage du métal approuvée par le Représentant du Ministère.
- .6 Acheminer le bois inutilisé vers une installation de recyclage ou de compostage approuvée par le Représentant du Ministère.
- .7 Acheminer les produits de peinture et de jointoiment inutilisés vers un site agréé de collecte des matières dangereuses, approuvé par le Représentant du Ministère.
- .8 Il est interdit de déverser des produits de peinture et de jointoiment inutilisés dans les égouts, dans un cours d'eau, dans un lac, sur le sol ou à tout autre endroit où cela pourrait présenter un risque pour la santé ou pour l'environnement.

Partie 2 Produits

2.1 GÉNÉRALITÉS

- .1 Les produits et fabricants prescrits établissent la qualité et le rendement requis et ne sont pas censés restreindre la présentation d'autres fabricants.
- .2 L'acceptation de produits d'autres fabricants sera assujettie à un examen de la part de Représentant du Ministère et ce, afin de s'assurer que le tout est conforme aux stipulations pertinentes du devis et que les fabricants en soi respectent en tout point les caractéristiques physiques des produits prescrits. Inclure la conformité aux normes citées en renvoi. Les soumissions ou présentations qui ne renferment pas de données adéquates sur l'évaluation des produits ne seront pas considérées.
- .3 Si des produits de substitution non approuvés sont présentés dans la soumission, les produits prescrits devront alors être prévus et ce, sans compensation additionnelle.

2.2 MATÉRIAUX/MATÉRIELS

- .1 Plaques ordinaires : conformes à la norme ASTM C36/C36M de type ordinaire et de type X, d'épaisseur selon les indications, de 1 220 mm de largeur et de la longueur utile maximale, avec rives équerries aux extrémités et rives équerries, biseautées sur les côtés.
- .2 Plaques de support et plaques alvéolées : conformes à la norme ASTM C442/C442M, de type X, de 25 mm d'épaisseur, avec rives équerries.
- .3 Concentration minimale de produits recyclés :-
 - .1 Noyaux du gypse : au moins 98 p. 100 au poids de gypse recyclé ou synthétique.
 - .2 Façade en papier du gypse :- 100 p. 100 au poids de papier journal et ce, en post-consommation.
 - .3 Une préférence sera donnée aux produits qui sont fabriqués et extraits à l'intérieur des 800 km du site du bâtiment.
- .4 Profilés de fourrure métalliques, tiges de suspension, fils de fixation, pièces rapportées et ancrages :- Tous ces articles, à l'état galvanisé.

- .5 Profilés de fourrure pour cloisons sèches : en acier galvanisé, à âme de 0,5 mm d'épaisseur, permettant la fixation des plaques de plâtre au moyen de vis.
- .6 Fourrures souples pour cloisons sèches : en acier galvanisé, à âme de 0,5 mm d'épaisseur, permettant une fixation souple des plaques de plâtre.
- .7 Clous : conformes à la norme ASTM C514.
- .8 Vis perceuses en acier : conformes à la norme ASTM C954 ou à la norme ASTM C1002 et ce, selon les exigences.
- .9 Adhésif pour montants : conforme à la norme CAN/CGSB-71.25.
- .10 Adhésif de lamellation : selon les recommandations du fabricant, sans amiante.
- .11 Moulures d'affleurement, renforts d'angles, joints de retrait et bordures : conformes à la norme ASTM C1047, en métal, zingué par électrodéposition, d'une épaisseur à nu de 0,5 mm, à ailes perforées, d'un seul tenant.
 - .1 Moulures d'affleurement et bordures :- En forme d'U et ce, pour protéger les bords du gypse; à utiliser avec du gypse de 15,9 mm d'épaisseur et de fabrication équivalente à ce qui suit :- Moulures en métal du numéro 200-A et de fabrication CGC.
 - .2 Moulures de rebord en retrait :- À utiliser avec du gypse de 15,9 mm et de fabrication équivalente à ce qui suit :- Moulures de rebord en métal, comme suit : CGC n° 200-B.
 - .3 Rebords d'angles :- Aux fins de renfort de coins ou d'angles, pour la protection des coins externes. De fabrication équivalente à ce qui suit :- Rebords d'angles d'identification Dur-A-Bead et de fabrication CGC.
 - .4 Joints de contrôle. En zinc formé par roulage, le tout devant être conçu pour recevoir les résistances induites ou subies par les effets de contraction et de dilatation dans le sens transversal des joints de contrôle. Joints de contrôle du numéro 093 et de fabrication équivalente à CGC.
- .12 Moulure de retrait en métal et de fabrication sur mesure, là où du gypse rencontre des blocs en béton :- Moulure en retrait de 13 mm, fabriquée à partir d'aluminium refoulé et de fabrication équivalente à ce qui suit : 6063 T5; de type aménagé avec des ailettes à conicité et de type pré-poinçonné, aux fins d'acceptation des vis de fixation. Prévoir des profilés en retrait en aluminium refoulé et préformé et ce, en longueurs maximales et présentant un fini anticorrosif et d'application ou d'apprêtage en usine; les longueurs courtes ne seront pas acceptables.
- .13 Moulures de retrait en métal et de fabrication sur mesure, d'orientation à la verticale et à l'horizontale, à même des cloisons en gypse :- Moulure en retrait de 13 mm, fabriquée à partir d'aluminium refoulé et de fabrication équivalente à ce qui suit : 6063 T5; de type aménagé avec des ailettes à conicité et de type pré-poinçonné, aux fins d'acceptation des vis de fixation. Prévoir des profilés en retrait en aluminium refoulé et préformé et ce, en longueurs maximales et présentant un fini anticorrosif et d'application ou d'apprêtage en usine; les longueurs courtes ne seront pas acceptables.
- .14 Produit d'étanchéité : selon les exigences de la section 07 92 10 - Produits d'étanchéité pour joints.

- .15 Mastic d'étanchéité acoustique et dissimulé, de type 3; conformément à la section 07 92 10 - Produits d'étanchéité pour joints.
- .16 Mastic d'étanchéité acoustique et apparent, de type 4; conformément à la section 07 92 10 - Produits d'étanchéité pour joints.
- .17 Polyéthylène : conforme à la norme CAN/CGSB-51.34, type 2.
- .18 Bandes isolantes : caoutchoutées, hydrofugées, en néoprène et à cellules rapprochées, de 3 mm d'épaisseur sur 13 mm de largeur, dont une des faces est enduite d'un autoadhésif permanent; des longueurs appropriées.
- .19 Pâte à joints :- Composés de jointoiment et de surfacage à auto-séchage, de catégories régulière et usinée, à base vinylique et de type mélangé d'avance, selon la norme ASTM C475 et selon les recommandations du fabricant du gypse; sans amiante.

Partie 3 Exécution

3.1 MONTAGE

- .1 Sauf indication contraire, exécuter la pose et la finition des plaques de plâtre conformément à la norme ASTM C840.
- .2 Sauf indication contraire, fixer les tiges de suspension et les profilés porteurs pour plafonds suspendus en plaques de plâtre conformément à la norme ASTM C840.
- .3 Installer les éléments de niveau, l'écart admissible étant de 1:1200.
- .4 Encadrer de profilés de fourrure les ouvertures logeant les panneaux de visite, les appareils d'éclairage, les diffuseurs et les grilles.
- .5 Poser des fourrures destinées à la fixation des plaques de plâtre constituant le revêtement des cloisons verticales jusqu'au plafond suspendu ou jusqu'au plafond véritable, selon le cas.
- .6 Selon les indications, poser au-dessus des plafonds suspendus des fourrures destinées à porter les écrans coupe-feu et acoustiques faits de plaques de plâtre, et à former des plenums.
- .7 Sauf indication contraire, poser des fourrures murales destinées à la fixation des plaques de plâtre, conformément à la norme ASTM C840.
- .8 Aux endroits indiqués, poser des fourrures autour des gaines-conduits, des poutres, des colonnes, de la tuyauterie ou de tous les éléments d'utilité apparents.
- .9 Poser les fourrures souples perpendiculairement aux montants et ce, à 600 mm d'entraxe au maximum et à 150 mm au maximum de la jonction plafond/mur. Les fixer à chaque appui à l'aide de vis pour cloisons sèches de 25 mm de longueur.

3.2 POSE

- .1 Ne pas poser les plaques de plâtre avant que les bâtis d'attente, les ancrages, les cales, les matériaux acoustiques isolants ainsi que les installations électriques et mécaniques n'aient été approuvés.
- .2 Fixer une et deux épaisseurs de plaques de plâtre aux fourrures ou à la charpente en métal à l'aide d'ancrages à vis. Poser les vis à 300 mm d'entraxe au maximum.
 - .1 Revêtement d'une seule épaisseur :
 - .1 Poser les plaques de plâtre au plafond d'abord, puis en revêtir les murs, conformément à la norme ASTM C840.
 - .2 Poser les plaques à la verticale ou à l'horizontale, selon le sens qui réduira le plus le nombre de joints à confectionner.
 - .2 Revêtement à double épaisseur :
 - .1 Poser les plaques de plâtre constituant la sous-couche du revêtement, puis les plaques qui formeront la face apparente de celui-ci.
 - .2 Poser les plaques constituant la sous-couche du revêtement du plafond avant celles de la sous-couche du revêtement mural, puis poser dans le même ordre les plaques de la face apparente de ces revêtements. Décaler d'au moins 250 mm les joints des deux couches de chaque revêtement.
 - .3 À moins d'indications contraires, poser les plaques constituant la sous-face du revêtement à angle droit par rapport aux éléments supports.
 - .4 Poser les plaques constituant la sous-face du revêtement mural de manière que les joints reposent contre les éléments supports, puis poser les plaques de la face apparente de ce revêtement en décalant les joints de 250 mm au moins par rapport à ceux de la sous-face.
- .3 Appliquer un bourrelet de 13 mm de diamètre du produit d'imperméabilisation insonorisant (de type 3 dans le cas d'ouvrages dissimulés et de type 4 dans le cas d'ouvrages apparents) et ce, en continu à la périphérie de chaque façade de cloisonnement, pour ainsi imperméabiliser ou sceller la jonction du gypse et de la structure là où les cloisons s'aboutent contre des pièces composantes de construction de type inamovible. Imperméabiliser la périphérie complète des débouchures autour des boîtes de courant, des conduits et des articles du genre dans les cloisons, là où il faut imperméabiliser la périphérie en se servant de composé d'imperméabilisation insonorisant.
- .4 Poser les plaques de plâtre au plafond dans le sens qui permettra de minimiser le nombre de joints d'aboutement. Décaler les joints d'extrémités d'au moins 250 mm.
- .5 Poser les plaques de plâtre à la verticale sur les murs afin d'éliminer les joints d'aboutement. À l'exception des aires pour lesquelles les codes locaux ou les assemblages cotés au feu exigent une pose à la verticale, les plaques doivent, dans les escaliers et les autres locaux comportant de grandes surfaces murales, être posées à l'horizontale et les joints d'aboutement doivent être décalés sur les poteaux.
- .6 Poser les plaques en plaçant la face de parement côté extérieur.
- .7 Ne pas poser de plaques de plâtre endommagées ou humides.

- .8 Placer les joints d'aboutement sur les éléments supports. Décaler les joints verticaux sur différents poteaux de chaque côté du mur.

3.3 INSTALLATION

- .1 Monter les accessoires d'équerre, d'aplomb ou de niveau, et les assujettir solidement dans le plan prévu. Utiliser des pièces pleine longueur lorsque c'est possible. Faire des joints bien ajustés, alignés et solidement assujettis. Tailler les angles à onglet et les ajuster parfaitement, sans laisser de bords rugueux ou irréguliers. Fixer les éléments à 150 mm d'entraxe.
- .2 Poser les moulures d'affleurement sur le pourtour des plafonds suspendus.
- .3 Poser des moulures d'affleurement à la jonction des plaques de plâtre et des surfaces sans couvre-joint, ainsi qu'aux divers endroits indiqués. Sceller les joints avec un produit d'étanchéité.
- .4 Poser des bandes isolantes continues aux rives des plaques de plâtre et des moulures d'affleurement, à leur jonction avec les cadres métalliques des fenêtres et des portes extérieures, afin qu'il n'y ait pas de pont thermique.
- .5 Retraits encastrés et de construction spéciale ou sur mesure :-
 - .1 Prévoir des retraits de construction sur mesure et ce, selon les indications des dessins.
 - .2 Prévoir des retraits de construction sur mesure aux endroits indiqués et ce, en stricte conformité avec les instructions d'installation préparées par le fabricant.
 - .3 Mortaiser soigneusement toutes les intersections et tous les coins. Tous les joints devront être d'aboutement serré et soigné. Ébarber tous les rebords coupés.
- .6 Confectionner des joints de retrait avec des éléments préfabriqués insérés dans le revêtement formé par les plaques de plâtre et fixés indépendamment de chaque côté du joint.
- .7 Poser un écran anti-poussière continu en polyéthylène au fond et en travers des joints de retrait.
- .8 Ménager des joints de contrôle aux endroits indiqués et selon ce qui suit :-
 - .1 Aux points de changement dans la construction des substrats.
 - .2 Là où un profilé de fourrure ou une cloison s'aboute contre un élément structurel ou un plafond ou un mur dissemblable.
 - .3 Là où un plafond s'aboute contre un élément structurel ou un mur dissemblable, une cloison ou une pénétration verticale.
 - .4 À l'emplacement de longueurs de cloisons ou de profilés de fourrure dont la longueur est supérieure à 9 mètres.
 - .5 À l'emplacement de longueurs de cloisons ou de plafonds le long de lignes de colonnes ou à l'emplacement de joints dans des longueurs de plafond.
- .9 Réaliser les joints de retrait d'équerre et d'alignement.
- .10 Enter les couronnements aux angles et aux intersections, et les fixer à chaque élément au moyen de 3 vis.

- .11 Poser des trappes de visite pour les appareils électriques et mécaniques prescrits dans les sections appropriées.
 - .1 Assujettir fermement les cadres aux fourrures ou aux éléments de charpente.
- .12 Finir les joints entre les plaques et dans les angles rentrants au moyen des produits suivants : pâte à joint, ruban et enduit pour ruban. Appliquer ces produits selon les recommandations du fabricant et lisser en amincissant le tout de façon à rattraper le fini de la surface des plaques.
- .13 Finition des plaques de plâtre : donner aux revêtements en plaques de plâtre des murs et des plafonds des finis conformes aux exigences énoncées dans le document intitulé Recommended Specification on Levels of Gypsum Board Finish de l'Association of the Wall and Ceiling Industries (AWCI) International :
 - .1 Degrés de finition :
 - .1 Degré 1 (à l'intérieur de zones de plenum au-dessus de plafonds; alternativement, à l'intérieur de zones à partir desquelles l'assemblage serait ordinairement dissimulé.) :- Pose avec joints et angles intérieurs recouverts d'un ruban noyé dans la pâte à joint. Les surfaces jointoyées doivent être exemptes de surplus de pâte à joint, mais les marques d'outils et les bosselures sont acceptables.
 - .2 Degré 2 (Là où l'on se sert de gypse à endos résistant à l'eau et ce, comme produit de sous-face pour du carrelage.):- Noyer le ruban posé sur les joints et les angles intérieurs dans une pâte à joint et appliquer une couche distincte de pâte sur les joints, les angles et la tête des dispositifs de fixation et autres accessoires utilisés. Les surfaces jointoyées doivent être exemptes de surplus de pâte à joint, mais les marques d'outils et les bosselures sont acceptables.
 - .3 Degré 4 (Sauf dans le cas d'indications contraires à ce sujet, là où sont appliqués des revêtements muraux ou des finis de peinture.) :- Noyer le ruban posé sur les joints et les angles intérieurs dans une pâte à joint et appliquer trois couches distinctes de pâte sur les joints, les angles et la tête des dispositifs de fixation et autres accessoires utilisés. Les surfaces doivent être lisses et exemptes de marques d'outils et de bosselures.
 - .4 Degré 5 (selon les indications des dessins):- Noyer le ruban posé sur les joints et les angles intérieurs dans une pâte à joint et appliquer trois couches distinctes de pâte sur les joints, les angles et la tête des dispositifs de fixation et autres accessoires utilisés. Appliquer ensuite une mince couche d'enduit de parement sur la totalité de la surface du revêtement mis en place. Les surfaces jointoyées doivent être lisses et exemptes de marques d'outils et de bosselures.
- .14 Recouvrir les moulures d'angles, les joints de retrait et, au besoin, les garnitures, de deux couches de pâte à joint et d'une couche d'enduit à ruban lissées et amincies de façon à rattraper le fini de la surface des plaques.
- .15 Remplir les dépressions laissées par la tête des vis avec de la pâte à joint et de l'enduit à ruban jusqu'à l'obtention d'une surface unie d'affleurement avec les surfaces adjacentes des plaques de plâtre, de façon que ces dépressions soient invisibles une fois la finition terminée.

- .16 Poncer légèrement les extrémités irrégulières et autres imperfections. Éviter de poncer les surfaces adjacentes.
- .17 Une fois la pose terminée, l'ouvrage doit être lisse, de niveau ou d'aplomb, exempt d'ondulations et d'autres défauts, et prêt à être revêtu d'un enduit de finition.
- .18 Enlever les bosselures en les ponçant légèrement ou en les essuyant avec un chiffon humide.
- .19 Assurer la protection des revêtements en plaques de plâtre pour garantir qu'ils ne sont pas endommagés ni détériorés à la date de quasi-achèvement.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités

1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

- .1 Se conformer aux conditions contractuelles et aux prescriptions des sections de la division 1.

1.2 SECTIONS CONNEXES

- .1 Section 01 00 10 - Instructions générales.
- .2 Section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .3 Section 01 61 00 - Exigences générales concernant les produits.
- .4 Section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.
- .5 Section 07 21 16 - Isolants en matelas.
- .6 Section 07 92 10 - Produits d'étanchéité pour joints.
- .7 Section 09 21 16 - Revêtements en plaques de plâtre.

1.3 RÉFÉRENCES

- .1 American Society for Testing and Materials International, (ASTM).
 - .1 ASTM C645-04a, Specification for Nonstructural Steel Framing Members.
 - .2 ASTM C754-04, Specification for Installation of Steel Framing Members to Receive Screw-Attached Gypsum Panel Products.

1.4 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Rapports des essais : soumettre les rapports des essais certifiant que les produits, matériaux et matériels satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
- .2 Certificats : soumettre les documents signés par le fabricant, certifiant que les produits, matériaux et matériels satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
- .3 Réunion préalable à l'installation : tenir une réunion au cours de laquelle on examinera les exigences des travaux, les instructions d'installation du fabricant ainsi que les termes de la garantie offerte par ce dernier.

1.5 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Trier et recycler les déchets conformément à la section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.

- .2 Évacuer du chantier tous les matériaux d'emballage et les acheminer vers des installations appropriées de recyclage.
- .3 Placer tous les matériaux d'emballage en papier, en plastique, en polystyrène et en carton ondulé dans des bennes appropriées installées sur place aux fins de recyclage, conformément au plan de gestion des déchets.
- .4 Acheminer les éléments métalliques inutilisés vers une installation de recyclage du métal approuvée par le Représentant du Ministère.
- .5 Acheminer les matériaux de gypse inutilisés vers une installation de recyclage approuvée par le Représentant du Ministère.

Partie 2 Produits

2.1 MATÉRIAUX/MATÉRIELS

- .1 Ossature non porteuse composée de profilés métalliques : conformes à la norme ASTM C645, poteaux des grosseurs indiquées, en tôle d'acier laminée et galvanisée par immersion à chaud de 0,53 mm d'épaisseur, conçus pour le vissage du gypse et munies de pastilles défonçables, disposées à 460 mm d'entraxe pour le passage de canalisations de service.
- .2 Lisses supérieures et inférieures : conformes à la norme ASTM C645, de largeur appropriée à la dimension des poteaux et munies d'ailes de 32 mm de hauteur.
- .3 Raidisseurs métalliques :- Des formats assortis, en acier laminé à froid, de 1,4 mm d'épaisseur, revêtus de peinture anticorrosion.
- .4 Concentration recyclée de montants, de profilés de course et de profilés :- Au moins 30 p. 100 au poids.
- .5 Produit de scellement pour isolation acoustique : conforme à la section 07 92 10 - Produits d'étanchéité pour joints.
- .6 Bande isolante : bande de mousse caoutchoutée de 3 mm d'épaisseur et de 13 mm de largeur, résistant à l'humidité, auto-adhésive sur une face, taillée à la longueur requise.
- .7 Isolant : selon la section 07 21 16 - Isolants en matelas.

Partie 3 Exécution

3.1 MONTAGE

- .1 Poser les lisses sur le plancher et au plafond en les alignant avec précision, puis les fixer à 600 mm d'entraxe, au plus.
- .2 Poser un complexe d'étanchéité à l'humidité sous les lisses inférieures sabotées des cloisons reposant sur des dalles au sol.

- .3 Poser les poteaux à la verticale, à 400 mm d'entraxe et à 50 mm au plus des murs adjacents ainsi que de chaque côté des ouvertures et des angles. Fixer les poteaux dans les lisses supérieures et inférieures. Contreventer les poteaux d'acier, au besoin, de façon à assurer la rigidité de l'ossature, conformément aux instructions du fabricant.
- .4 Respecter un écart de montage maximal de 1:1000 lors de la mise en place des poteaux métalliques.
- .5 Fixer les poteaux à la lisse inférieure à l'aide de vis.
- .6 Coordonner le montage des poteaux avec l'installation des canalisations de service. Poser les poteaux de façon que les ouvertures ménagées dans leur âme soient bien alignées.
- .7 Coordonner le montage des poteaux avec l'installation des cadres de portes et de fenêtres et des autres supports ou dispositifs d'ancrage destinés aux ouvrages prescrits dans d'autres sections.
- .8 Doubler les poteaux, sur toute la hauteur de la pièce, de chaque côté des ouvertures d'une largeur supérieure à l'entraxe prescrit pour les poteaux. Espacer de 50 mm les poteaux ainsi doublés et les assujettir l'un à l'autre avec des attaches à pression ou autres dispositifs de fixation approuvés, placés le long des pattes d'ancrage de l'ossature.
- .9 Monter les lisses au-dessus des baies des portes et des fenêtres et sous les appuis de baies des fenêtres et des panneaux latéraux de façon à pouvoir y fixer les poteaux intermédiaires. Assujettir les lisses à chaque extrémité des poteaux, conformément aux instructions du fabricant. Poser les poteaux intermédiaires au-dessus et au-dessous des baies, de la même façon et selon le même espacement que les poteaux formant l'ossature murale.
- .10 Monter des cadres autour des quatre faces des ouvertures du bâtiment, du matériel encastré, des armoires et des panneaux d'accès. Prolonger les cadres dans les jouées. Vérifier les dégagements requis auprès des fournisseurs de matériel.
- .11 Assujettir des poteaux ou des profilés de fourrure de 40 mm entre les poteaux principaux de façon à permettre la fixation des appareils sanitaires et des divers accessoires, tels les cuvettes de lavabos, les toilettes, les accessoires de salles de bains et autres éléments, y compris les barres d'appui et les porte-serviettes, aux cloisons sur ossatures à poteaux d'acier.
- .12 Poser des poteaux d'acier ou des profilés de fourrure entre les poteaux principaux en vue de la fixation des boîtes de jonction et autre matériel d'installations électriques.
- .13 Sauf indication contraire dans les dessins, monter les cloisons à la hauteur du plafond.
- .14 Laisser un dégagement sous les poutres et les dalles porteuses de façon que les charges permanentes ne puissent être transmises aux poteaux. Réaliser un joint de contrôle dans les lisses en doublant les profilés qui les composent selon les indications.
- .15 Poser des bandes isolantes continues pour désolidariser les poteaux des surfaces non isolées.

- .16 Poser deux cordons continus de produit de scellement pour isolation acoustique en dessous des poteaux et des lisses, au périmètre des cloisons insonorisantes.

3.2 NETTOYAGE

- .1 Une fois la mise en oeuvre ou l'installation achevée, évacuer du chantier les matériaux de surplus, les déchets, les outils et les barrières servant à protéger l'équipement.

FIN DE SECTION